

Boutades

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **21 (1883)**

Heft 40

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-187853>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

alors la voix de sa conscience s'est fait entendre amère et douloureuse.

« Je suis son unique héritier ; il m'a chargé de rechercher Agnès Mérian et sa fille et de leur remettre une large part de son héritage ; je suis bien décidé à le leur abandonner intégralement si je parviens à les retrouver ; c'est dans ce but que je suis venu en Angleterre.

— M. Blavigny a-t-il donc laissé un écrit indiquant ses dernières volontés ?

— Pas le moins du monde, je ne l'ai pas même vu pendant les dix années qui ont précédé sa mort ; mais il avait chargé son régisseur de me faire connaître ce triste épisode de sa vie, et de m'apprendre en même temps ce qu'il attendait de moi.

— Et vous voulez vous dépouiller d'une fortune que vous pouvez conserver sans avoir à craindre aucune revendication ?

(A suivre.)

Boutades.

On nous cite un joli mot d'enfant, entendu en visitant la ménagerie Pianet, installée, il y a deux ou trois ans, sur la place de Montbenon.

Une jeune fille, accompagnée de sa maman, se promenait le long des cages où rugissaient les terribles pensionnaires de M. Pianet. Frappée de l'odeur que ces bêtes répandaient dans la baraque, et se rappelant l'histoire du déluge, qui avait fait l'objet d'une de ses leçons de la matinée, elle s'écria tout à coup :

— Dis-moi, maman ?... Pouah ! comme on devait sentir mauvais dans l'arche de Noé !...

Un bottier ayant fourni une paire d'escarpins à un membre de l'Académie qui avait oublié de les solder, lui a écrit pour le lui rappeler.

Le docte membre lui a répondu en le priant de l'excuser.

Depuis ce temps-là, ce bottier a ajouté, sur ses cartes, à la suite de son nom :

Correspondant de l'Académie française.

Beaucoup de titres en ce monde ont la même origine.

M. Prudhomme a loué une campagne pour y passer la belle saison. Comme il veut se mettre à son aise, il fait venir un tailleur du voisinage pour lui commander un costume en coutil.

— Combien me ferez-vous payer cela ?

— Le plus juste prix, monsieur, trente francs pour l'étoffe et vingt francs pour la façon.

— Non pas, non pas, nous compterons trente francs. Je suis venu ici pour y être tout-à-fait sans façon.

Un chiffonnier comparait en police correctionnelle pour ivresse manifeste.

— On vous a ramassé ivre-mort au coin d'une borne, dit le président. Qu'avez-vous à répondre ?

— Que voulez-vous, mon président ! la vie est amère ; c'était pour noyer mes chagrins.

— Au moins, demande le président avec bonhomie, les avez-vous noyés une fois pour toutes ?

— Hé ! non, fait le chiffonnier ; voilà plusieurs fois que j'essaye sans réussir. Faut croire qu'y savent nager, les gueux !

Entre un vieil examinateur et un jeune candidat :

— *Aimer*, quel temps est-ce ?

— Ma sœur dit que c'est du temps perdu.

Pendant que Talleyrand était ambassadeur à Londres, il voit un jour entrer dans son cabinet un de ses proches parents, qui semble fort agité. Le prince le regarde de son oeil terne et lui demande de sa voix toujours calme :

— Qu'avez-vous ? Qu'est-ce qui vous trouble ainsi ?

— Ce n'est point aujourd'hui le parent que je viens voir, c'est au représentant de la France que je porte plainte.

Après cette entrée en matière, il raconte, avec forces gestes et forces exclamations, son histoire, dans laquelle il prétend l'honneur de la nation française intéressé ; en conséquence, il demande que l'ambassadeur intervienne énergiquement.

Voici ce dont il s'agissait. Plus que soupçonné de tricher au jeu, dans le club où il jouait, on l'avait mis à la porte, en le prévenant que s'il se représentait, on le ferait sortir par la fenêtre.

Talleyrand n'eut pas de peine à démontrer que la France n'avait rien à voir dans cette affaire.

— Que me conseillez-vous de faire ?

— Est-elle haute, la fenêtre dont on vous menace ?

— Les salons sont au premier.

— Eh bien, je vous conseille de jouer désormais dans un club établi à un rez-de-chaussée.

Réponses.

Le cousin Pierre a vécu 16,647,570 minutes. — 6 réponses justes. — La prime est échue à M. Bersier, notaire, à Payerne.

Le mot de l'énigme est *Epigramme*. — 27 réponses justes. — La prime est échue à M. Daniel Perrin, à Payerne.

Problème.

Un cercle ayant 3 mètres de rayon, se trouve inscrit dans un carré, et dans ce cercle est inscrit un autre carré. Quelle est la longueur de la circonférence et celle du périmètre de chaque carré, si l'on considère le diamètre comme faisant juste le $\frac{1}{3}$ de la circonférence ?

Prime : Une vue photographique.

AVIS. — *Les lettres non affranchies ou celles qui le sont insuffisamment sont refusées. — Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées d'un timbre-poste de 20 c.*

Papeterie L. MONNET

Rue Pépinet 3, Lausanne.

Grand choix de papiers à lettres pour bureaux. — Impression de têtes de lettres, factures, enveloppes, cartes de visite, etc. — Registres de toutes réglures et de tous formats. Presses à copier.

L. MONNET.

IMPRIMERIE HOWARD GUILLOUD & C^{ie}.